

CANADA

# Débats de la Chambre des communes

## COMPTE RENDU OFFICIEL

Présidence de l'honorable Lucien Lamoureux, Orateur

### PREMIÈRE SESSION—VINGT-SEPTIÈME LÉGISLATURE

La vingt-sixième législature ayant été dissoute par proclamation le mercredi 8 septembre 1965, puis des brefs ayant été lancés et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le mardi 18 janvier 1966 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

● (10.50 a.m.)

#### Le mardi 18 janvier 1966

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général, pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis,

**M. Léon J. Raymond, O.B.E., greffier de la Chambre**, donne lecture d'une lettre du secrétaire adjoint du Gouverneur général, annonçant que l'honorable Robert Taschereau, juge en chef du Canada, à titre de Député du Gouverneur général, sera présent à la salle du Sénat, le mardi 18 janvier, à onze heures, pour faire l'ouverture de la première session de la vingt-septième législature du Canada.

● (11.00 a.m.)

Le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes,

C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte dans la salle du Sénat, dont le président prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat.

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté

à convoquer le Parlement fédéral avant que la Chambre des communes ait choisi son président, conformément à la loi; mais cet après-midi même, à trois heures, Son Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

● (11.20 a.m.)

[Et les députés de retour à la Chambre des communes:]

### L'ÉLECTION DE L'ORATEUR

M. LUCIEN LAMOUREUX, DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE STORMONT

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur Raymond, je crois et j'espère que tous les députés seront d'accord avec les premières paroles qu'il m'est donné de prononcer à l'ouverture de cette vingt-septième législature pour proposer Monsieur Lucien Lamoureux, député de Stormont, comme Orateur de la Chambre des communes. *(Applaudissements)*

Comme on vient de nous le rappeler dans l'autre Chambre, lors d'une cérémonie qui remonte aux sources mêmes de notre histoire parlementaire et de ses nobles traditions—cérémonie qui souligne, tout comme la présente assemblée, la continuité de cette histoire—nous ne pourrions entendre le discours du trône, ni, à vrai dire, rien faire d'autre, proposer ou repousser, approuver ou contester, tant que nous n'aurons pas choisi